

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE à la salle Éric Côté LE 17 AOUT 2020, À 19H30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JEAN-MARIE DIONNE, PRO-MAIRE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6

Absents :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Simon Brunelle, maire

Invitée :

- Valérie Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Marie Dionne souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 19h50.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.2270-08-20

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Bibliothèque et bureau municipal ; résolution pour la recommandation du choix d'entreprise qui a été le plus bas soumissionnaire
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

4. Bibliothèque et bureau municipal : résolution pour la recommandation du choix d'entrepreneur qui a été le plus bas soumissionnaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a déposé un avis d'appel d'offre sur SEAO;

CONSIDÉRANT Que les enveloppes ont été ouvertes lundi le 17 aout en présence de monsieur Vincent Leclair, architecte du projet ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard doit recommander le choix de l'entreprise qui a été le plus bas soumissionnaire ;

Rés.2271-08-20

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard recommande le choix de l'entreprise Lévesque Construction Inc. avec un montant de 452 200.00 \$ taxes incluses

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.2272-08-20

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de lever la séance à 20h10.

Jean-Marie Dionne, pro maire

Valérie Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim